piaux; d'autres enfin en font un ordre à part sous le nom de monotrèmes.

— Paléont. Les *édentés* constituent un ordre des mammifères, caractérisé principalement par l'imperfection du système dentaire. De nombreuses découvertes d'ossements d'animaux qui ont appartenu à cet ordre ont montré un ensemble de formes et de caractères dont l'état actuel du globe n'offre aucun exemple. Ces découvertes ont mis en évidence des transitions nombreuses et remarquables entre les ongulés et les pachydermes, et comblé l'espace, en apparence infranchissable, qui séparait les tatous et les paresseux. Si cet ordre ne renferme aujourd'hui que des animaux d'une taille au-dessous de la moyenne, dont les plus grands ne dépassent pas le chien, les ossements fossiles indiquent de nombreuses espèces qui ont dépassé en grandeur les rhinocéros et les hippopotames. De nos jours, les *édentés* sont tout à fait spéciaux aux pays chauds. Quelques rares fragments démontrent que, pendant l'époque tertiaire, ils ont aussi habité l'Europe. Beaucoup d'*édentés* fossiles sont connus par des fragments nombreux, et même quelques-uns par des squelettes entiers qui permettent de se faire une idée assez complète de leurs formes et de leur organisation et d'établir quelques conjectures vraisemblables sur leur vie et leurs mœurs. Les *édentés* fossiles ne peuvent pas être tous rapportés aux quatre familles actuelles, entre autres plusieurs espèces de grande taille trouvées en Amérique; elles présentent des caractères intermédiaires entre les paresseux et les tatous, et doivent former une famille spéciale, celle des mégathérioïdes ou gravigrades. Les paresseux n'ont pas été trouvés à l'état fossile.

ÉDENTER v. a. ou tr. (é-dan-té — du préf. privat. *é*, et de *dent*). Priver de ses dents, arracher ou casser les dents de : EDENTER *quelqu'un d'un coup de poing. Certains tyrans faisaient* ÉDENTER *leurs victimes. Ceux que les ans* ONT ÉDENTÉS *ont aujourd'hui des moyens pour réparer cet outrage.*

— User, rompre les dents d'un outil, d'un instrument : EDENTER *un peigne.* EDENTER *une scie.*

S'édenter v. pr. Etre, devenir édenté : *Un peigne, une scie qui* S'ÉDENTE.

— Casser ou arracher ses propres dents : *Vous allez* VOUS ÉDENTER.

EDENTON, ville des Etats-Unis d'Amérique, dans la Caroline du Nord, sur la côte N.-E. et à l'entrée de la petite baie de son nom, qui s'ouvre dans le canal Albemarle, à 180 kilom. N.-E. de Raleigh; 3,700 hab. Port de commerce actif.

EDER, ville de l'Indoustan anglais, présidence de Bombay, dans l'ancienne province de Goudjerate, capitale d'une petite principauté de son nom, à 24 kilom. N. d'Ahmed-Abad; 12,000 hab. Elle était autrefois entourée de fortifications imposantes, œuvre des rois musulmans de Goudjerate.

EDER ou **EDDER**, en latin *Adrana*, rivière d'Allemagne, prend sa source dans la Westphalie, au Rothaargebirge, passe à Waldeck, à Fritzlar, et se jette dans la Fulde à 10 kilom. au-dessous de Cassel, après un cours de 120 kilom. Ses eaux charrient un peu de sable aurifère.

EDER (George), théologien et érudit allemand, né à Freysingue en 1524, mort en 1586. Il devint conseiller de Ferdinand, roi des Romains, avocat fiscal en Autriche, jouit de la confiance des empereurs Ferdinand et Maximilien II, qui le consultèrent à maintes reprises sur les affaires ecclésiastiques, et fut onze fois recteur de l'université de Vienne. Il a laissé de nombreux ouvrages latins et allemands, dont les principaux sont : *Catalogus rectorum et illustrium virorum archi-gymnasii Viennensis* (Vienne, 1559, in-8°); *Œconomia bibliorum* (Cologne, 1568, in-4°); *Evangelische inquisition* (Dillingen, 1573, in-4°); la *Toison d'or de la société et communauté chrétienne* (1580); *Malleus hereticorum* (Ingolstadt, 1580, in-8°); *Metæologia hereticorum* (Ingolstadt, 1581, in-8°), etc.

ÉDÈRE s. f. (é-dè-re). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées. ‖ On écrit plus ordinairement ŒDÈRE.

ÉDÈSE (saint), martyr, né en Lycie, mort en 306. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la philosophie. Converti au christianisme, il fut condamné aux mines en Palestine, recouvra la liberté, puis vint à Alexandrie, où le préfet d'Egypte le fit jeter à la mer, après lui avoir fait subir diverses tortures sans parvenir à ébranler sa foi. L'Eglise honore sa mémoire le 5 avril.

ÉDÉSIA, femme philosophe grecque, qui vivait à Alexandrie au ve siècle de notre ère. Sa beauté, ses vertus et son savoir lui acquirent une grande réputation. Après la mort de son mari Hermias, elle se dévoua entièrement à l'éducation de ses enfants et au soulagement des pauvres. Comme elle était attachée en philosophie aux idées platoniciennes, elle conduisit à Athènes ses fils Ammonius et Héliodore, et leur fit suivre, sous ses yeux, les leçons de Proclus, qui l'accueillit avec une grande distinction. Lorsqu'elle mourut, le philosophe Damascius se chargea de prononcer son oraison funèbre.

EDESIUS ou **ŒDESIUS**, poëte gallo-romain, qui vivait au ve siècle de notre ère. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il était très-versé dans l'art de la rhétorique et qu'il était intimement lié avec l'évêque d'Arles, saint Hilaire. Edesius composa en l'honneur de ce dernier un poëme en vers hexamètres dont il ne nous reste que douze vers, cités dans le tome II de l'*Histoire littéraire de France*.

ÉDESSE s. f. (é-dè-se — de *Edesse*, nom d'une ville ancienne, ou du gr. *edesma*, nourriture). Entom. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, comprenant un assez grand nombre d'espèces, toutes de l'Amérique du Sud : *Les* ÉDESSES *ont le corps généralement ovalaire.* (E. Duponchel.)

— **Encycl.** Les *édesses* constituent un genre d'insectes hémiptères, de la section des hétéroptères, de la famille des scutellériens, dans la division des pentatomites, créé par Fabricius et adopté par Latreille, qui en a changé le nom en celui de pentatoma. Les *édesses* ont le corps généralement ovalaire, l'écusson en forme de spatule allongée, les antennes longues et très-grêles, ordinairement composées de cinq articles. On en connaît un assez grand nombre d'espèces, provenant toutes de l'Amérique méridionale; l'espèce type du genre est l'*édesse* antilope de Fabricius.

ÉDESSE (*Edessus*), ancienne et opulente ville de la Mésopotamie septentrionale, aujourd'hui nommée ORFA. V. ce mot.

Édesse (ÉCOLE D'), célèbre école de philosophie. On peut diviser l'histoire fort intéressante de l'école d'Edesse en trois périodes distinctes, comme l'a fait M. Allemand-Lavigerie :

1° de 100 à 340 ap. J.-C. : premiers essais d'un enseignement chrétien à Edesse;

2° de 340 à 410 : époque glorieuse de cet enseignement sous saint Ephrem et ses disciples;

3° de 410 à 489 : décadence de l'école d'Edesse sous Ibas et ses successeurs.

Nous allons esquisser rapidement ces trois périodes, que l'on peut désigner par ces trois mots : *naissance*, *apogée* et *décadence* de l'école d'Edesse.

L'origine de la ville remonte à la plus haute antiquité. Les Pères de l'Eglise retrouvent Edesse dans l'Arach des Ecritures, bâtie par Nemrod. Laissons dans les brouillards ces lointaines légendes, et, sans nous occuper de l'histoire de la ville, faisons seulement celle de l'école d'Edesse. Le premier nom de docteur que nous rencontrions est celui de Barsimée, qui pourtant était plus un apôtre et un prédicateur qu'un professeur. Le christianisme avait des ennemis à Edesse, ville où le paganisme et les superstitions de l'Orient étaient profondément enracinés. Edesse était consacrée au soleil. Le culte de Nabo, de Bel, de la déesse Atargatin, d'Azizos et de Monimos y était tout-puissant. La conquête était difficile, et saint Barsimée scella de son sang la tentative d'enseignement chrétien qu'il avait faite à Edesse. Mais l'exemple des martyrs n'est qu'un encouragement de plus pour les hommes convaincus, et à Barsimée succéda bientôt Bardésane. Cet homme extraordinaire naquit à Edesse le 11 juillet 154 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'Antonin le Pieux et le règne de l'Abgar, fils de Maanès. Les qualités de son esprit, développées par une éducation brillante, ne tardèrent pas à le rendre célèbre. On vante tour à tour sa connaissance de la langue syriaque et de la langue grecque, son éloquence pleine de feu, les charmes de sa poésie et surtout son habileté dans les sciences chaldéennes. Chrétien, il voulut enseigner le christianisme et ouvrit à Edesse une école de théologie, comme nous l'apprennent saint Augustin et saint Epiphane. Les disciples ne manquèrent pas. Le nouveau docteur ne se contenta pas de faire l'apologie de la religion chrétienne, il fit bientôt de la polémique; de la défense, il passa à l'attaque, et ce fut contre les sectes séparées de l'Eglise qu'il dirigea ses premiers enseignements. Saint Jérôme nous apprend qu'il publia de savants traités sur les hérésies qui pullulaient alors en Syrie. Un de ces ouvrages, dirigé contre les erreurs d'un astrologue, est le seul dont il nous soit parvenu quelques fragments. Mais cet ennemi de l'hérésie devait être bientôt un hérétique à son tour. Apollonius de Chalcis, précepteur de Marc-Aurèle, l'avait conjuré de quitter la religion chrétienne : après les prières, les menaces. Bardésane tint bon. « Cependant, pour parler le langage de M. Allemand-Lavigerie, l'orgueil devait égarer celui que la persécution n'avait pu fléchir. » On sait peu de chose sur les hérésies de Bardésane : tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en admettant l'autorité divine des Ecritures il ne reconnaissait point à l'Eglise le droit de les expliquer. Il paraît aussi qu'il voulut concilier avec la Bible les rêveries de l'Inde et de la Chaldée, et on lui reproche d'avoir enseigné à la fois, avec les gnostiques, qu'il y avait en Dieu huit couples d'éons engendrés les uns des autres par *syzygie*, et avec les sabéens qu'il existait des « esprits sidéraux résidant dans les sept planètes et surtout dans le soleil et la lune, dont l'union mensuelle conservait le monde en lui donnant de nouvelles forces. »

Bardésane eut pour continuateur son fils, connu sous le nom d'Harmonius, dont l'éducation avait été plus brillante encore que celle de son père. Harmonius n'avait pas reçu seulement l'enseignement de l'Osroène, il était allé jusque dans les gymnases de la Grèce apprendre la philosophie et l'élégance; il revint poëte, et, au lieu d'enseigner les hérésies de son père, il les chanta. Elles n'en devinrent que plus attrayantes et plus populaires. D'autres bardésanites aidaient à la propagation de la doctrine par leurs traductions en diverses langues des ouvrages du célèbre docteur. Quelques noms ont survécu : ceux de Maris et de Mégéthès, de Valens et de Droser, et enfin celui d'un certain Marc, peut-être le magicien fameux dont parle saint Irénée. Faut-il ajouter Lerubna, fils d'Affradère, à cette liste des disciples de Bardésane? A côté de ces hérésiarques, d'autres docteurs édessiens enseignaient la théologie orthodoxe. Saint Lucien, instruit par Macaire, et Eusèbe, le grand évêque d'Emèse, avaient débuté à l'école d'Edesse. Saint Lucien nous apprend qu'il existait à Edesse une école de philosophie chrétienne et d'exégèse biblique. Né à Samosate, saint Lucien, dit son biographe, se rendit à Edesse, que les Syriens appelaient la ville sainte, parce qu'elle était un des centres de leur culte et de leur enseignement, afin d'y étudier la science sacrée. « Dans sa jeunesse, Lucien fut disciple assidu de Macaire, qui habitait Edesse, où il interprétait les Ecritures, et qui lui rendit familières en peu de temps toutes les beautés des Livres saints. » Edesse était dès lors ce qu'on appelle maintenant une faculté de théologie. C'est là qu'Eusèbe se forma. « Il fut d'abord instruit dans les saintes Ecritures selon l'usage de sa patrie, dit Sozomène, puis formé aux leçons moins austères de la littérature profane, sous la direction des docteurs qui enseignaient alors dans cette ville. »

Mais c'est avec saint Ephrem que l'école d'Edesse entre dans la période la plus glorieuse de son existence. Ce saint docteur commence à enseigner vers le milieu du IVe siècle et y devient, durant trente années, la lumière des Eglises de Syrie. Il faut lire l'éloge de ce célèbre théologien dans l'*Essai sur l'éloquence chrétienne au* IVe *siècle*, de M. Villemain. Contentons-nous de montrer ici la part qui revient à saint Ephrem dans les progrès de l'école d'Edesse. Jeune encore, il était venu à Edesse, et la vue des lieux enchanteurs où la ville est bâtie, les monastères qui l'environnaient remplirent son âme d'une joie singulière. Il se sentit attiré vers cette capitale du christianisme en Orient. C'est dans un monastère d'Edesse qu'Ephrem commença ses instructions et entreprit ses principaux ouvrages, entre autres ce *Commentaire de la Genèse* qui fit sa célébrité. L'étude des lettres, voilà ce qu'il prêche avant tout; étrange doctrine pour un religieux! « Si vous savez que votre frère désire étudier, dit-il, prêtez-lui votre livre; si vous avez un livre du monastère, pliez-le avec soin et conservez-le comme la propriété de Dieu même. » On croirait lire les recommandations d'un conservateur de nos bibliothèques publiques. La religion des livres! religion inoffensive et bienfaisante qui n'a malheureusement pas assez d'adeptes. Soyons reconnaissants aux humbles solitaires d'Edesse du zèle qu'ils ont mis à conserver par la transcription manuscrite les monuments de l'ancienne littérature syrienne : service inappréciable, qui nous permet aujourd'hui de retracer avec quelque certitude l'histoire de ces temps reculés. La bibliothèque du Vatican possède des manuscrits de l'école d'Edesse. L'enseignement d'Ephrem n'était pas seulement littéraire, on le pense bien, et de professeur il se faisait souvent apôtre et prédicateur. C'est ainsi qu'il fut le champion de l'orthodoxie et combattit tour à tour les hérésies de Marcion et de Manès, de Valentin et de Bardésane, d'Arius, d'Apollinaire, des messaliens, etc. Il composa de nombreux ouvrages et, outre son *Commentaire des Ecritures*, on peut citer un poëme sur la ruine de Nicomédie, un chant sur la mort de Julien l'Apostat, etc. « Nous le voyons, dit M. Lavigerie, combattre tour à tour Marcion et Manès, Valentin et Bardésane, les deux derniers alliant aux imaginations de l'école néo-platonicienne et à ses éons les rêveries de la Chaldée, les deux autres empruntant aux systèmes des gymnosophistes et des mages leurs doctrines erronées, ajoutant à ces erreurs communes des dogmes encore plus bizarres et s'érigeant en prophètes au milieu de leurs disciples séduits par l'éclat de leur parole. » Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, sous l'influence du mysticisme qui avait envahi comme une réaction nécessaire le monde rationaliste des écoles et de la civilisation grecques, la pensée humaine avait pris une attitude prophétique. On ne parlait plus, on ne raisonnait plus que sous forme d'oracles. Les alexandrins eux-mêmes, Porphyre, Plotin, Proclus, avaient adopté cette méthode, qui répondait à l'esprit du temps. On doit à saint Ephrem un historique du manichéisme qui fait de cette doctrine une théorie indienne. Mais il remonte à des temps plus reculés encore et nous montre cette croyance de deux principes ennemis qui se disputent l'empire de l'univers, existant déjà dans le monde oriental dès le siècle même de Moïse. Selon lui, l'historien sacré aurait entrepris le récit de la création et des événements qui la suivirent pour combattre les doctrines de ces prédécesseurs de Zoroastre et de Manès. Rien ne semble plus naturel, il faut le dire, pour l'homme abandonné à ses propres lumières, que d'expliquer ainsi les contradictions de sa nature : d'un côté le bien, dont la voix généreuse parle sans cesse à notre âme, et de l'autre le mal, qui nous séduit et nous entraîne; cette force merveilleuse qui nous rend capables des actes les plus héroïques, et cette déplorable faiblesse qui succombe à la moindre attaque; en un mot, cette double loi et comme cette double nature dont parle avec une douleur éloquente l'écrivain sacré. Toute l'œuvre de saint Ephrem, comme celle des philosophes du temps, se résume dans une polémique à outrance sur les sujets mystiques qui s'étaient imposés aux plus grands esprits de ce siècle; mais le principal effort du philosophe d'Edesse porta contre le fatalisme. « La plupart de ceux qui ont abandonné la vraie foi, dit Ephrem, ont d'un commun accord rejeté la liberté; ils ont prétendu que notre volonté, soumise à la domination d'un principe mauvais, est enchaînée par les lois d'un destin aveugle. »

Sa dialectique, néanmoins, n'est pas de nature à convaincre la raison des esprits cultivés; il invoque sans cesse la tradition, au lieu de démontrer son thème. « Nos pères, dit-il, croyaient simplement à la parole de Dieu; ils se seraient crus coupables d'un sacrilége téméraire s'ils avaient osé disputer des vérités divines, introduire arbitrairement des dogmes nouveaux et semer des pierres dans le grand chemin de la vérité... C'est le père du mensonge, l'ennemi du salut, qui a inventé toutes ces oiseuses disputes. » Voilà une manière commode de convaincre ses adversaires : il n'y a pas à les réfuter; ils parlent au nom du diable, et cela suffit à montrer le cas qu'il faut faire de leurs discours. Il remarque cependant que le fatalisme est incompatible avec l'état social : « Si nous n'agissions, dit-il, que par l'impulsion du principe mauvais, c'est lui seul que Dieu devrait punir; si le destin faisait les homicides, nous ne condamnerions pas les assassins, mais la destinée qui les pousse, car nous n'appelons en justice que les coupables qui pouvaient éviter le crime... Pourquoi l'auteur de la nature, la vérité et la justice même, voudrait-il nous tromper et nous prescrirait-il des lois après nous avoir refusé le libre pouvoir de leur obéir? » On voit d'ici le caractère de l'école d'Edesse en opposition avec celles de l'Occident. Tandis que la méthode d'Origène et des Occidentaux, dans les sciences morales et théologiques, est surtout dialectique, la méthode orientale de l'école d'Edesse est surtout historique. Bardésane avait propagé ses idées à l'aide de la poésie; saint Ephrem usa du même moyen pour les combattre. Entre les sectes religieuses et philosophiques de cette époque mémorable, une guerre à mort était engagée : tous les moyens étaient bons. « Saint Ephrem, dit M. Villemain (*Tableau de l'éloquence chrétienne au* IVe *siècle*), ne fut pas seulement le poëte théologien du peuple; tous les événements qui occupaient ou affligeaient l'empire excitaient son génie non moins zélé pour la patrie que pour l'Eglise. » A l'occasion de la mort de l'empereur Julien, il entonne un chant d'allégresse; il fait des sermons, des dialogues imités de Platon. Tous les genres littéraires étaient mis au service de chaque cause, du côté des chrétiens comme du côté du paganisme et des philosophes.

La mort de saint Ephrem fut un deuil public. Euloge, Protogène, Barsès avaient été les disciples et les collègues du pieux docteur; ils propagèrent son enseignement et continuèrent son œuvre dans l'école d'Edesse, malgré les persécutions excitées par les ariens contre les catholiques de l'Osroène. Zénobius, Aba, Siméon, Abraham et Mara enseignèrent aussi à Edesse, et leur enseignement, comme celui d'Ephrem, leur maître, fut surtout dirigé contre les hérétiques. Citons encore, pour compléter la liste, Arvad, Paulonas et Absamias, docteurs édessiens qui eurent une grande influence sur les esprits par leur enseignement dans l'école d'Ephrem.

Hérétique au début avec Bardésane, orthodoxe ensuite avec Ephrem, l'école d'Edesse va finir comme elle avait commencé, par l'hérésie, avec Ibas, auquel il faut joindre Cumas et Probus, qui n'obtinrent que des succès locaux et éphémères. A la fois nestoriens et disciples d'Aristote, les trois docteurs de l'*académie des Perses* réussirent à exciter un mouvement d'opinion difficile à concevoir aujourd'hui. La richesse de la langue syrienne était pour beaucoup dans ces gloires éphémères, à ce que disent les historiens. Le syriaque, si estimé au déclin de la langue grecque en Orient, avait trois dialectes. Des trois dialectes usités en Syrie, celui d'Edesse était à la fois le plus gracieux et le plus pur. Narsès le conserva même longtemps à l'école de Nisibe, et ce ne fut que cinquante ans après la dispersion de celle d'Edesse que Jean de Huz le remplaça, dans son enseignement, par celui de la Mésopotamie orientale. Au ve siècle, néanmoins, les idées et la langue grecques avaient acquis à Edesse autant de crédit que les idées et la langue syriaques. Les partisans de l'hellénisme agissaient sur les esprits par des traductions des œuvres de génie des philosophes et des écrivains de la Grèce classique. « La traduction, dit M. Lavigerie, me paraît en effet le grand travail tracé d'avance à l'école d'Edesse par sa position géographique. Placée sur les limites de la civilisation grecque comme sur celles du monde oriental, cette savante institution pouvait, par une espèce d'échange, emprunter à l'une les œuvres de ses philosophes et de ses théologiens pour les répandre dans la Syrie, à l'autre ses anciennes traditions, ses poésies pleines de feu, enfin les monuments vénérables d'une Eglise presque inconnue de l'Occident chrétien. » La plupart des écrits des Pères grecs avaient été traduits en syriaque, aussi bien que les œuvres d'Aristote, qui parvinrent de cette manière aux Arabes, comme on l'a déjà vu plus haut.

Un archevêque français de Babylone, qui a étudié ce sujet sur les lieux, compare l'école d'Edesse à nos anciennes universités. « Dès le commencement des siècles chrétiens, dit-il, on avait établi à Edesse, sous la protection des lois, une école qui devint célèbre et qui produisit des résultats semblables à ceux des universités d'Europe. On y voyait venir des jeunes gens de tout l'Orient, et principalement de la Perse, pour étudier les belles-lettres et la religion. » Ce fut la dialectique d'Aristote et des sophistes de la décadence qui donna naissance, à Edesse comme dans tout le monde grec, aux milliers de sectes qui pullulèrent au déclin de la domination romaine. Les débris de l'école d'Edesse disparurent au moment de l'invasion arabe; mais elle laissa derrière elle deux grands faits : elle a propagé le nestorianisme, dont elle se fit le champion en Perse, en Syrie et jusque dans la Chine et l'Inde, et, par ses disciples, ses travaux et les écoles issues d'elle, elle a fait connaître la philosophie grecque aux Arabes à partir de l'époque musulmane. Elle peut, à ce titre, être considérée comme la mère de la philosophie arabe du moyen âge.

ÉDESSE (PRINCIPAUTÉ D'), Etat chrétien, fondé, lors de la première croisade, par Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon. Envoyé par son frère en Asie Mineure, l'ambitieux Baudouin se laissa séduire par les promesses d'un prince arménien chassé de ses Etats, et, après avoir quitté clandestinement le camp de l'armée chrétienne, à la tête de mille fantassins et de cent cavaliers, il s'avança sans obstacle vers l'Arménie où il voulait entreprendre de fonder un Etat. Appelé à Edesse par les habitants, qui étaient las du joug musulman, et par un prince grec du nom de Théodore, qui le désigna comme son successeur, il fit une entrée triomphale dans cette ville et, quelque temps après, y fut couronné roi. Craint de ses sujets et de ses ennemis, Baudouin s'empara de plusieurs places du voisinage; sous son règne, comme sous celui de ses successeurs, la principauté d'Edesse fut le principal boulevard du royaume de Jérusalem contre les Turcs. Appelé en 1100 au trône de Jérusalem, Baudouin laissa le comté d'Edesse à son cousin Baudouin II, qui fut fait prisonnier par les Turcs et remplacé par Tancrède. Quand il eut recouvré sa liberté, il fut appelé à succéder à son cousin sur le trône de Jérusalem, et la principauté d'Edesse fut gouvernée par Josselin de Courtenay, qui se signala dans plusieurs expéditions contre les Sarrasins. Son fils Josselin II lui succéda. « Ce prince, surnommé le Jeune, fut très-libéral et vaillant de sa personne, dit Ducange, mais adonné extraordinairement aux femmes, à l'ivrognerie et aux autres vices qui le plongèrent dans le malheur et lui firent perdre en un moment ce que son père avait acquis avec beaucoup de gloire. » Pendant que les Francs épuisaient leurs forces dans la débauche, Zenghi, sultan de Mossoul, se préparait à une vigoureuse attaque contre les chrétiens. Au moment où Josselin s'endormait dans une trompeuse sécurité, Zenghi fondit sur Edesse, s'en empara malgré la vive résistance des habitants et mit tout à feu et à sang dans la ville. Le patriarche Nersès, que cite l'historien des croisades, fait ainsi parler cette malheureuse cité : « J'étais comme une reine au milieu de sa cour; soixante bourgs élevés autour de moi formaient mon cortége; mes nombreux enfants coulaient leurs jours dans la joie; on admirait la fertilité de mes campagnes, la fraîcheur et la limpidité de mes eaux, la beauté de mes palais. Mes autels, chargés de richesses, jetaient au loin leur éclat et semblaient être la demeure des anges. Je surpassais en magnificence les plus belles cités de l'Asie et j'étais comme un édifice céleste bâti sur la terre. » Après la mort de Zenghi, Josselin essaya vainement de recouvrer sa capitale. Noureddin refoula l'armée chrétienne après lui avoir fait éprouver d'immenses désastres et surpassa son père dans l'œuvre de destruction de la ville, car il changea une des plus belles cités de l'Orient en un monceau de décombres. Edesse n'a pas cessé depuis d'appartenir aux Turcs.

ÉDESSIDE adj. (é-dè-si-de). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre édesse.

— s. m. pl. Groupe d'insectes hémiptères hétéroptères, ayant pour type le genre édesse.

ÉDET adj. m. (é-dè — du lat. *ætas*, âge). Agé. ‖ Vieux mot.

ÉDÉTANS, en latin *Edetani*, peuple de l'Espagne ancienne, dans la Tarraconaise, à l'E. des Celtibériens. Les Edétans avaient pour chef-lieu *Edeta*, aujourd'hui Liria; leurs autres villes principales étaient : Segobriga, Cæsaraugusta, Valentia.

EDFOU, l'*Atbo* des anciens Egyptiens, l'*Apollinopolis magna* des Grecs et des Romains, ville de la haute Egypte, sur la rive gauche du Nil, à 83 kilom. S.-E. de Thèbes, à 88 kilom. N. d'Assouan; 2,000 hab. Fabriques de tissus de coton et de poterie. Méhémet-Ali fit d'Edfou le chef-lieu d'un département du même nom.

Edfou occupe l'emplacement d'*Apollinopolis magna*, dont il subsiste deux temples parfaitement conservés. « Le grand temple, dit M. Henry Cammas (la *Vallée du Nil*), n'est pas de la belle époque égyptienne, mais de la belle époque grecque; c'est d'ailleurs un des édifices les plus considérables et les plus intacts de la vallée du Nil. Le naos et le côté droit extérieur, commencés sous Philopator, continués par Epiphane, furent terminés au temps d'Evergète II. Le pronaos et le côté droit des propylées datent de Soter II. Tout le côté gauche appartient au règne de Philométor. Les sculptures rappellent les règnes de Cléopâtre-Coccé, de Soter II, de Ptolémée-Alexandre Ier et de sa femme Bérénice. Le temple est consacré à Har-Hat, à Hator et à Har-Sont-Thô, le Soleil, la Beauté, l'Amour. Har-Hat est un dieu lumineux; quatorze bas-reliefs, dans le pronaos d'Edfou, l'assimilent au soleil. Les pylônes d'Edfou sont les plus hauts qui existent en Egypte; du sommet, la vue est magnifique. Ils ont 34 mètres d'élévation et sont reliés par une vaste porte. Leurs masses imposantes dominent et écrasent le mince village qui végète à leur ombre. Derrière eux, des propylées de trente-deux colonnes conduisent au pronaos, péristyle de dix-huit colonnes énormes. Les murs sont chargés de sculptures; de chaque côté de la porte d'entrée, on remarque intérieurement deux petites cellules qui sembleraient des loges de gardiens, si elles n'étaient si bien sculptées. Ce sont sans doute des niches d'animaux sacrés. Le naos est décoré de douze colonnes; sur les flancs s'ouvrent des pièces donnant dans une galerie qui entoure tout le temple. Deux chambres, situées derrière le naos, aboutissent au sékos, où l'on voit une chambre monolithe de granit noir et vert, destinée sans doute au séjour d'un dieu. Cette chapelle a 5 mètres de haut et 2m,70 d'épaisseur. Dans l'une des salles du côté droit se trouve l'entrée d'un petit temple. On y monte par quelques marches qui forment un perron et, se continuant sur le flanc droit, conduisent à une série d'appartements habités autrefois par un collége sacerdotal. Deux colonnes forment pronaos devant le sanctuaire. Le temple entier, long de 170 mètres environ, est entouré d'un mur énorme et très-élevé, chargé d'hiéroglyphes et de bas-reliefs; sur l'un des côtés de l'enceinte, à la hauteur du pronaos, se détachent deux énormes têtes sculptées, semblables aux gargouilles de nos édifices gothiques. »

Le petit temple, situé à quelques mètres du précédent, se compose de deux chambres et d'un péristyle; il est du temps de Ptolémée Evergète II et de Ptolémée Soter II, son successeur (146-107). A 5 kilom. d'Edfou, on voit des grottes creusées dans une colline; c'est sans doute la nécropole de l'ancienne ville.

EDGAR, comté des Etats-Unis (Illinois). Superficie, 1,500 kilom. carr.; pop., 17,000 hab. Grande exportation de porcs et de laine. Ch.-l. Paris.

EDGAR, douzième roi saxon d'Angleterre, né en 942, mort en 975. Il succéda à son frère à l'âge de dix-sept ans et montra, malgré sa jeunesse, une grande capacité dans le gouvernement de ses Etats. Entouré de voisins turbulents, il se montra toujours prêt à venger la moindre injure et sut ainsi se maintenir en paix. Les moines qui nous ont laissé l'histoire de sa vie font de son caractère le plus pompeux éloge; malheureusement ces louanges outrées paraissent quelque peu inspirées par les faveurs dont il combla les couvents. L'histoire, en effet, a conservé de ce prince quelques traits peu propres à nous faire admirer ses mœurs. C'est ainsi qu'il fit arracher d'un couvent la belle Editha et lui fit violence, crime dont saint Dunstan punit le roi en le privant pendant sept ans de mettre la couronne sur sa tête; c'est ainsi encore qu'il poignarda de sa propre main le comte Ethelwold pour épouser sa femme Elfride, princesse d'une grande beauté. Un fait qui l'honore davantage et dont les Anglais profitent encore aujourd'hui, c'est la destruction complète des loups dans ses Etats.

EDGAR, surnommé **Atheling** (vraiment noble), prince anglo-saxon de la seconde moitié du XIe siècle, et le dernier prince de sa race. Petit-fils d'Edmond Ironside et fils d'Edouard, que Canut Ier avait envoyé en Suède pour le faire périr, il vint en Angleterre avec son père, lorsque celui-ci y fut appelé pour succéder à Edouard le Confesseur. A la mort de son père, il était trop jeune encore pour faire valoir ses droits; mais Harald conçut pour lui de l'amitié et lui donna le titre de comte d'Oxford. Guillaume le Conquérant le traita avec la même bienveillance et lui pardonna même avec bonté une tentative de révolte qu'Edgar avait faite dans le Northumberland. En 1097, Edgar fut mis à la tête d'une petite armée pour aller établir sur le trône d'Ecosse un prince de sa famille qui portait le même nom que lui. Il passa le reste de sa vie dans une heureuse tranquillité et vécut jusqu'à un âge très-avancé.

EDGAR, roi d'Ecosse, mort en 1107. Il était fils de Malcolm III et de Marguerite, sœur du précédent. A la mort de son père (1093), il fut dépossédé par Donald VIII et obligé de se réfugier en Angleterre. En 1097, son oncle vint avec une armée l'établir sur le trône de son père. Il régna dix ans en paix et fut vivement regretté par ses sujets. Son frère Alexandre Ier lui succéda.

EDGAR DE RAWENSWOOD, héros de la *Fiancée de Lammermoor*, roman de Walter Scott. L'illustre écrivain en a fait le type de ces rejetons de grandes familles déchues, qui conservent dans l'abaissement de leur fortune l'orgueil et toute la dignité aristocratiques.

EDGARTOWN, ville des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de Massachusetts, à 110 kilom. S.-E. de Boston, sur la rive orientale de l'île Marthe; 2,450 hab. Bon port de commerce, abrité par une jetée de 300 mètres et fréquenté surtout par les bâtiments qui se livrent à la pêche de la baleine.

EDGECOMBE, comté des Etats-Unis (Caroline du Nord). Superficie, 400 kilom. carrés; pop., 20,600 habitants, qui se livrent surtout à la culture du maïs et du coton, ainsi qu'à la préparation de la térébenthine, qu'on exporte sur une large échelle. Ch.-l. du comté, Tarborough. ‖ Petit bourg maritime des Etats-Unis, Etat du Maine, comté de Lincoln, à 46 k. S.-S.-E. d'Augusta; pop. 1,876 hab. ‖ Baie de l'océan Pacifique, sur la côte orientale de l'Australie, par 20° lat. S. et 145° 10' long. E.

EDGEFIELD, district agricole des Etats-Unis (Caroline du Sud). Superficie, 3,800 kilom. carrés; pop. 4,200 hab. Le principal article de culture et de commerce est le coton; mais la dernière guerre a ruiné la plupart des immenses plantations qui couvraient cette partie de la Caroline. Le district a pour ch.-l. Edgefield-Court-House, petite ville de 3,000 âmes environ, située à 225 kilom. N.-O. de Charlestown.

EDGE-HILL, montagne d'Angleterre, comté et à 28 kilom. S.-O. de Warwick, célèbre pour avoir été le théâtre du premier combat entre Charles Ier et les troupes parlementaires.

EDGEWORTH (Richard LOWELL), ingénieur mécanicien et publiciste anglais, né à Bath en 1744, mort à Edgeworthstown (Irlande) le 18 juin 1817. Il appartenait à une ancienne famille irlandaise et fut élevé au collége de la Trinité, à Dublin, puis à Oxford. Il n'avait pas vingt ans encore lorsqu'il enleva une jeune dame d'Oxford, l'épousa et s'établit à Reading, où naquit sa fille Maria. Doué d'une grande aptitude pour la mécanique et la physique, il s'occupait depuis son enfance de combinaisons et d'expériences de toutes sortes. L'Angleterre lui doit le premier télégraphe électrique qui ait fonctionné dans ce pays; mais l'idée qu'il poursuivait surtout avec passion était la construction d'une locomotive qui emporterait avec elle la voie ferrée sur laquelle elle glisserait. Ce rêve, si c'en est un, parut un instant réalisé; la machine fonctionna, mais non pas dans les conditions économiques qui en feraient tout le prix. On sait qu'Edgeworth a eu des imitateurs qui n'ont pas été jusqu'ici plus heureux que lui.

Une autre entreprise, d'un intérêt moins général, immense cependant par l'audace de la conception et la grandeur du résultat désiré, ne lui réussit pas mieux. Il avait tenté, en 1771, de détourner le cours du Rhône et de rejeter au-dessous de Lyon le confluent de ce fleuve avec la Saône; mais les ressources insuffisantes qu'on lui alloua pour l'exécution de ce travail ne lui permirent pas de l'achever avant la crue du fleuve, et tout fut emporté dans une nuit par les eaux débordées. Il rentra alors en Angleterre, et en 1782 il s'établit sur ses terres en Irlande, résolu à se consacrer à l'éducation de ses enfants. Ayant choisi pour son fils aîné et appliqué à la lettre le plan préconisé par Rousseau dans son *Emile*, il réussit à en faire un petit sauvage, ennemi du travail et de toute discipline, si bien qu'il se vit réduit à l'embarquer. Cette expérience ne le découragea pas, et il ne voulut jamais confier à personne l'éducation des nombreux enfants qu'il eut de ses quatre femmes; il écrivait même bravement, après son expérience malheureuse, un *Essai sur l'éducation pratique*, avec la collaboration de sa fille Maria.

Accessible, du reste, à tous les sentiments généreux, Edgeworth était très-dévoué aux intérêts de sa patrie. Il fit partie de la dernière Chambre des communes irlandaise et prit part à l'insurrection de 1798. Il fut obligé de se cacher pendant quelque temps. L'estime qu'il avait su inspirer à tous les partis le sauva néanmoins de la proscription et même de la ruine, et, plus heureux que beaucoup de ses compatriotes, il vit ses domaines respectés par les vainqueurs. Outre son livre sur l'éducation et un *Essai sur le taureau irlandais*, réfutation spirituelle de la balourdise dont les Anglais gratifient les fils de la verte Erin, Edgeworth a écrit dans un style clair, précis, élégant, plusieurs livres relatifs à ses nombreuses inventions et d'excellents ouvrages destinés aux enfants. Edgeworth avait un esprit fort varié, le véritable esprit de l'inventeur, joignant à une grande fécondité d'imagination des vues pratiques et précises. Aussi a-t-il entrevu presque tous les progrès de ce siècle; il en a indiqué clairement quelques-uns et a réalisé pour l'agriculture et l'industrie une multitude d'inventions, plus modestes pour la gloire que le monde y attache, mais non moins utiles par les services qu'elles rendent.

EDGEWORTH (Maria), femme de lettres anglaise, fille du précédent, née à Black-Bourton, dans le comté d'Oxford, en 1767, morte à Edgeworthstown en 1849. Miss Maria est peut-être la plus gracieuse et la plus pure figure de femme auteur que l'histoire des lettres puisse nous offrir. Quand nous parlons de gracieuse figure, il va sans dire que nous ne prétendons faire aucune allusion aux traits physiques de cette femme charmante, car, avec une douceur qui n'est peut-être pas sans coquetterie, Maria a déclaré qu'elle ne voulait pas risquer de détruire aucune des illusions que ses lecteurs pouvaient se faire sur sa figure et a constamment refusé de laisser faire son portrait. C'est donc ici du portrait de son âme qu'il s'agit seulement, et si celui-là peut offrir quelque difficulté, ce n'est pas celle que les peintres rencontrent à faire paraître belles les femmes qui sont naturellement jolies, et passables celles qui ne le sont pas; nous ne croyons être que vrai en disant qu'il est impossible de flatter Maria. Comme femme privée, miss Edgeworth a mené une vie des plus simples, ce qui est déjà un assez bel éloge pour une femme de lettres. Aider son père dans ses travaux, surveiller l'éducation de ses frères, tel fut le but de la première moitié de cette existence; pleurer son père quand elle l'eut perdu, soigner les pauvres quand ses frères n'eurent plus besoin d'elle, tel fut le but de l'autre moitié. Aimer fut le secret de cette vie paisible; aimer son père, sa mère, ses frères, ses pauvres et son pays; mais les aimer au point de ne vouloir jamais partager entre eux et un époux la tendre affection qu'elle leur avait vouée. Parmi les objets de son affection, nous avons oublié les enfants. Combien elle aima les enfants des autres, cette femme qui ne voulut jamais en avoir à elle! Mais aussi combien les enfants l'aimèrent et l'aiment encore! Un jour (c'était en 1847, année de terrible famine pour l'Irlande), un jour, les enfants de Boston, lecteurs assidus de miss Maria, ayant appris le mal que leur bonne amie d'Irlande se donnait pour nourrir ses malheureux compatriotes, organisèrent une souscription et, au bout de quelques semaines, lui envoyèrent cent quarante-neuf tonnes de farine et plusieurs quintaux de riz, avec cette simple adresse qui vaut bien l'inscription la plus fastueuse : *A miss Edgeworth, pour ses pauvres.* Comme femme de lettres, Maria a compté Walter Scott parmi ses plus chauds admirateurs, et le grand romancier a avoué plusieurs fois que c'étaient les beaux ouvrages consacrés par elle à la peinture du caractère national irlandais qui lui avaient donné l'idée d'entreprendre un travail semblable sur son propre pays. Et pourtant le roman de miss Maria diffère essentiellement de celui de sir Walter; il ne s'agit plus ici de chevaliers, de dames et de tournois; tous les personnages sont empruntés à la vie moderne et réaliste; réaliste, avons-nous dit, mais en donnant à ce mot plutôt le sens qu'il devrait avoir que celui qu'on a pris l'habitude de lui donner. Si miss Edgeworth a renoncé aux vieilles tours, aux souterrains, aux ponts-levis, à toute la défroque du moyen âge; elle n'est pas tombée pour cela dans les tripots, les bals-concerts, la bohême, les viveurs et les biches, société si bien venue dans une certaine littérature. Instruire ses chers insulaires, non point par d'ennuyeux sermons, mais par d'aimables récits empruntés à la vie réelle, tel est le but que s'est toujours proposé Maria Edgeworth dans ses romans aussi bien que dans la série de ces contes charmants destinés les uns à l'enfance et les autres à l'âge mûr. L'espace nous manque pour donner la liste complète de ses ouvrages. Voici le titre des principaux. Parmi ses romans : le *Château de Rackrent* (1802, in-8°); *Belinda* (1802, in-8°); *Harrington* (1817, 2 vol. in-12); *Forester et Angelina* (1821, 2 vol. in-12), et enfin *Hélène* (1834, 3 vol. in-12). Parmi ses contes, nous citerons deux recueils : *Contes populaires* (1804) et *Contes fashionables* (1806). Enfin elle a collaboré aux ouvrages de son père sur l'éducation et notamment à son *Education pratique*, publiée en 1798. Elle a écrit aussi les Mémoires de son père. La première édition complète de ses romans et œuvres diverses a paru à Londres en 1825 (14 vol.); trois nouvelles éditions en ont été faites dans la même ville en 1832 (18 vol.), en 1848 (9 vol.) et en 1856 (10 vol.). Il s'en est fait aux Etats-Unis de nombreuses publications. Presque tous ses romans ont été traduits en français par Mmes L. Belloc, Elisa Voïard, Niboyet, Sobry, etc.

EDGEWORTH DE FIRMONT (l'abbé Henri ESSEX), dernier confesseur de Louis XVI, cousin de Lowell Edgeworth, né en 1745 à Edgeworthstown (Irlande), mort à Mittau en 1807. Il étudia chez les jésuites de Toulouse, entra dans les ordres et devint confesseur de Mme Elisabeth. Sur le conseil de cette princesse, Louis XVI l'appela au Temple pour

l'assister à ses derniers moments. On lit dans une foule d'écrits royalistes que ce respectable ecclésiastique considéra cette marque de confiance de l'ex-roi comme son arrêt de mort, et qu'en acceptant noblement cette mission il fit le sacrifice de sa vie. Cette assertion est passée à l'état de chose consacrée, comme tant d'autres relatives à l'histoire de la Révolution et qui ne sont pas mieux justifiées. Il est certain que l'abbé Edgeworth, *bien qu'il fût un prêtre réfractaire*, fut autorisé à communiquer librement avec le condamné, qu'il ne courut aucune espèce de danger et que personne ne songea jamais à l'inquiéter pour ce fait. Mais il suffit d'ailleurs que lui-même crût à ce prétendu danger pour rendre son dévouement digne de tous les respects. Introduit au Temple le 20 janvier au soir, il eut avec Louis XVI plusieurs entretiens, lui donna la communion le lendemain et célébra dans sa chambre une messe, après en avoir obtenu l'autorisation des commissaires de la Commune qui formaient le conseil du Temple. Nous rapportons ce fait pour bien établir que toute liberté fut laissée sous ce rapport au prisonnier. La seule objection que les commissaires eussent faite était tirée de la crainte que l'hostie ne fût empoisonnée; mais cette difficulté fut facilement levée. L'abbé donna la liste de tous les objets qui lui étaient nécessaires pour célébrer cette messe suprême; cette liste fut apostillée par les commissaires et envoyée au curé de la paroisse, qui fournit les objets demandés. Nous ajouterons ce détail qui peut intéresser quelques curieux, que la pièce en question, libellée par Edgeworth, avec la délibération signée des commissaires et le cachet du conseil du Temple, après avoir passé des mains du curé à qui elle était adressée (M. Sibire) dans celles de M. Godard, chanoine honoraire de Notre-Dame, fut vendue par les héritiers de ce dernier à feu Laverdet, l'expert en autographes; celui-ci la cota dans ses catalogues 3,000 fr. Elle avait été mise dans un cadre noir à coins fleurdelisés et sous un double verre, afin qu'on pût lire les deux faces. Ce document, d'une haute curiosité historique, fait aujourd'hui partie du cabinet de M. Gabriel Charavay.

L'abbé Edgeworth monta dans la même voiture que Louis XVI et l'accompagna jusque sur l'échafaud, en le soutenant de ses exhortations. Quand le prince parut vouloir résister de vive force aux aides du bourreau, qui voulaient lui lier les mains, il l'engagea à se résigner à cette triste formalité, en lui disant : « Sire, dans ce nouvel outrage, je ne vois qu'un dernier trait de ressemblance entre Votre Majesté et le Dieu qui va être sa récompense. » Enfin il l'aida à monter les degrés de l'échafaud.

Ici nous nous trouvons en présence d'un problème qui a été souvent et vivement controversé. Il s'agit, on le devine, de la belle exclamation prêtée au confesseur au moment de l'exécution : *Fils de saint Louis, montez au ciel!*

L'abbé Edgeworth a-t-il réellement prononcé ce mot, qui a passé dans un si grand nombre de récits? La question nous paraît avoir été résolue d'une manière satisfaisante par M. Louis Combes, dans un travail publié pour la première fois dans l'*Amateur d'autographes* du 1er juin 1865 et dont nous résumerons les principaux traits.

D'abord, il faut remarquer que la phrase ne se trouve mentionnée dans aucun des journaux qui parurent le lendemain et les jours suivants, pas plus que dans les rapports, procès-verbaux et autres pièces officielles, ainsi que dans une foule d'écrits royalistes ou républicains qu'il serait trop long de citer ici. Le bourreau, bien placé pour entendre et voir, n'en dit rien non plus dans sa lettre au *Thermomètre* du 13 février, dans laquelle il rectifie des assertions inexactes de ce journal relativement aux détails de l'exécution.

Cependant la tradition est contemporaine de l'événement ou à peu près, car le numéro 185 des *Révolutions de Paris* (19-26 janvier) est accompagné de deux gravures représentant Louis XVI sur l'échafaud; au bas de l'une d'elles se trouve la phrase du confesseur ainsi libellée : *Allez, fils aîné de saint Louis, le ciel vous attend.* Mais ces gravures, qu'on n'aurait pas eu le temps d'improviser du jour au lendemain, sont évidemment postérieures et n'ont dû être livrées que dans un des numéros suivants, comme cela arrivait le plus ordinairement. Dans l'intervalle, le mot avait pu naître et se propager. Ce qui est caractéristique, c'est que la relation très-longue et très-détaillée du journal ne le mentionne pas.

Le plus simple et le plus naturel est de recourir sur ce point à l'abbé Edgeworth lui-même. On sait qu'il a laissé un récit des derniers moments et de l'exécution de Louis XVI, publié avec des lettres et quelques autres pièces réunies sous le titre de *Mémoires* par son parent Sneyd Edgeworth. Or il ne dit pas un mot, ne fait pas la moindre allusion qui se rapporte à ce mouvement oratoire. Dans sa relation, aussi simple que touchante, on voit le roi se séparer de lui dès la dernière marche pour s'avancer vers la balustrade, essayer d'imposer silence aux tambours, enfin lutter contre les aides du bourreau. Pendant cette scène tragique, le noble et courageux ecclésiastique était tombé à genoux, et il n'eut plus dans ces dernières minutes aucun rapport avec son pénitent, qui n'était plus en état de l'entendre et qui, si l'on en juge par sa résistance, ne paraissait pas fort résigné à *monter au ciel.* Qu'il ait alors prononcé dans l'étouffement de ses sanglots la belle apostrophe devenue historique et traditionnelle, c'est ce dont lui-même ne parle point. Et d'ailleurs, qui l'eût entendu, quand la voix tonnante de Louis XVI ne pouvait dominer le bruit des tambours? En outre, jamais il n'avoua ce mot que la tradition s'obstinait à lui attribuer; cependant il est bien plus caractéristique et plus beau que l'autre phrase, qu'il a pris soin de mentionner; on peut dire même, relativement à cette dernière, que la comparaison plus qu'étrange de Louis XVI avec Jésus-Christ ne semblerait pas très-heureuse, si la situation n'eût justifié tous les genres d'hyperboles.

Ajoutons que l'abbé Edgeworth ne parle pas davantage de cet incident dans une lettre du 1er septembre 1796, où il donne à son frère Ussher le récit de la mort du roi, lettre qui fait également partie de ce qu'on nomme ses *Mémoires* et qui a été réimprimée dans les *Lettres de l'abbé Edgeworth, avec des mémoires sur sa vie*, par le révérend Thomas R., trad. de l'anglais par Mme Elisabeth de Bon (Paris, 1818, in-8°).

Et maintenant, si le confesseur, si le bourreau (dont les opinions royalistes sont connues), si ces deux témoins du drame restent muets sur cette question, quel autre témoignage invoquera-t-on? Quelle oreille a pu entendre ce que l'un n'a pas entendu, ce que l'autre avoue n'avoir pas prononcé? Sur quel fondement enfin repose la tradition, et qui dépose authentiquement pour elle?

Dans l'émigration, le pauvre prêtre irlandais, que ses relations secrètes avec le Temple et les agents royalistes, et surtout son rôle au 21 janvier, avaient mis en évidence et qui reçut des pensions de l'Angleterre et de la Russie, fut souvent questionné sur ce sujet, ce qui indique bien qu'il y avait des doutes. Sa réponse fut invariablement la même; toujours il avoua modestement que si la parole qu'on lui prêtait était conforme à ses sentiments, il ne se souvenait pas du moins de l'avoir prononcée. Nous avons à ce sujet des témoignages nombreux et positifs. Il suffira de citer les suivants :

« Ce mot est une complète fiction. L'abbé Edgeworth a avoué franchement et honnêtement qu'il ne se rappelait pas l'avoir dit. Ce mot a été inventé dans un souper, le soir même de l'exécution. » (*Souvenirs diplomatiques* de lord Holland, p. 254.)

« Quant à Edgeworth, dit le comte d'Allonville (qui a vécu dans une étroite intimité avec lui), il ne m'a jamais dit avoir prononcé ces sublimes paroles. » (*Mémoires*, t. III, p. 159.)

Bertrand de Motteville rapporte le mot dans ses *Mémoires*, ainsi que dans son *Histoire de la révolution de France* (t. X, p. 429); mais, dans ce dernier ouvrage, il ajoute en note : « La modestie et l'exactitude de l'abbé Edgeworth sont telles, que le grand succès de ces belles paroles lui a fait rechercher scrupuleusement dans sa mémoire s'il les avait réellement prononcées, et il m'a dit que son trouble et sa douleur profonde dans ce moment lui avaient fait oublier la plupart des choses qu'il avait dites au roi, et ne lui avaient laissé d'autre souvenir relativement à cette phrase que celui d'en avoir exprimé la pensée à Sa Majesté; mais, quoiqu'elle lui eût toujours été répétée telle que je la rapporte, il n'était pas parfaitement sûr de l'avoir exprimée dans les mêmes termes. »

Il est permis de croire que l'abbé fut plus affirmatif encore; mais l'ancien ministre de Louis XVI paraît vouloir conserver quand même une apparence de probabilité à la tradition : de là sa rédaction équivoque, d'où il résulte cependant que l'abbé ne se souvenait de rien du tout. Encore une fois, qui donc s'est souvenu pour lui, qui donc a entendu, qui donc a déposé?

Parmi les personnes qui témoignent avoir consulté Edgeworth à ce sujet et n'en avoir obtenu que des réponses négatives, il faut encore citer le cardinal de Bausset (v. *Revue rétrospective*, 2e série, t. IX, p. 458; v. aussi les *Œuvres du comte de Rœderer*, t. IV, p. 610, et t. VII, p. 644, ainsi que les *Souvenirs historiques des résidences royales*, par Vatout, t. VII, p. 5).

Enfin il résulte bien évidemment de l'ensemble de tous les témoignages, des circonstances de l'exécution, du silence caractéristique gardé par Edgeworth dans son récit et des aveux obtenus de sa bonne foi, que la phrase qu'on lui prête n'a pas été prononcée par lui. C'est un petit détail, sans doute; mais l'histoire ne doit pas être un pur amusement mythologique, et le seul moyen de donner de l'autorité à ses récits est d'en éliminer impitoyablement toutes les fictions, même et surtout les fictions de la poésie.

Le reste de la vie de l'abbé Edgeworth n'offre que peu d'intérêt. Il émigra en avril 1795, passa en Angleterre et alla remettre à Monsieur (depuis Louis XVIII) les papiers où étaient consignées les dernières paroles de Louis XVI et de Mme Elisabeth. Un peu plus tard, il rejoignit le prétendant à Blankenbourg et acheva ses jours auprès de lui. Louis XVIII composa lui-même l'épitaphe latine qui fut placée sur le tombeau du dernier confesseur de Louis XVI.

EDGEWORTHSTOWN, joli village d'Irlande, à 10 kil. de Longford; 4,254 hab. Il tire son nom de la famille d'Edgeworth, à laquelle appartenaient l'ingénieur mécanicien Edgeworth et sa fille Maria Edgeworth, dont la mémoire survit dans ses écrits. Le clocher de l'église frappe par sa hardiesse.

EDGIVE, OGIVE ou **OGINE**, reine de France, née au commencement du IXe siècle. Elle était fille d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, et épousa Charles le Simple en 919. En 920, le roi ayant été fait prisonnier par le comte de Vermandois, Edgive dut passer en Angleterre avec son fils Louis, alors âgé de trois ans, et ne revint en France que lorsque ce dernier, devenu roi sous le nom de Louis IV (d'Outremer), l'y rappela en 936. A l'âge de quarante-cinq ans, Edgive se fit enlever par le comte de Meaux, quatrième fils du comte de Vermandois, et l'épousa malgré l'opposition de son fils. Certains historiens affirment que le roi, irrité, enleva sa mère à son trop jeune époux; d'autres assurent qu'elle continua à vivre avec lui, et en eut un fils et une fille.

EDHARZ s. m. (ed-ar-tz, mot allemand francisé). Minér. Nom donné à plusieurs résines naturelles remarquables par leur combustion facile.

— **Encycl.** Les *edharz* se trouvent tantôt dans des dépôts de lignite, tantôt dans les gîtes de houille. Ils ne présentent pas l'uniformité que l'on observe dans le succin et qui le caractérise d'une manière assez complète. Toutefois, les compositions de ces *edharz* sont analogues, en ce sens qu'elles contiennent, comme le succin, deux résines en proportions variables, dont l'une est soluble dans l'alcool, surtout dans l'alcool anhydre et dans l'éther alcoolique, tandis que l'autre est insoluble dans ces liquides. Les *edharz* se présentent sous forme de morceaux ronds, allongés, pesant parfois plusieurs onces, et entourés d'une écorce raboteuse d'un gris sale; ils ont une cassure résinoïde qui offre ordinairement moins d'éclat que la cassure de la résine ordinaire; ils sont quelquefois translucides, presque toujours d'un gris jaunâtre, brun ou rougeâtre; leur pesanteur spécifique, très-rapprochée de celle de l'eau, varie de 1,070 à 1,040. Les *edharz* sont assez fusibles, moins cependant que la résine ordinaire; ainsi que nous le disions en commençant, ils s'enflamment facilement, brûlent avec une flamme luisante fuligineuse et en répandant une fumée analogue, par l'odeur, à celle du succin. Après la combustion complète, on recueille un peu de cendres. Parmi les *edharz* les plus remarquables, nous citerons celui de Halle et celui de Borey. L'*edharz* de Halle forme des rognons dans une couche de lignite brun des environs de Halle. Il est d'un brun jaune ocracé. Sa pesanteur spécifique varie un peu autour du nombre 1,050, qu'on peut considérer comme terme moyen. Buchholz a trouvé qu'il était composé de 0,91 de résine pour 0,09 de résine insoluble. La résine soluble dans l'alcool est, après l'évaporation de cet agent, d'un jaune brunâtre, insoluble dans l'eau, très-peu soluble dans l'éther pur; l'éther ordinaire non rectifié la dissout aussi bien que l'alcool anhydre; les huiles de térébenthine et de pétrole ne la dissolvent pas. La partie insoluble dans l'alcool ne se dissout pas dans l'eau; l'éther pur n'en dissout, à l'aide de l'ébullition, qu'une très-petite quantité, qui se dépose pendant le refroidissement; elle se dissout, quoique difficilement, dans les huiles bouillantes; chauffée, elle entre difficilement en fusion, se décompose et prend une couleur noire, en répandant une odeur agréable. L'*edharz* de Bovey se présente en rognons d'un jaune brunâtre pâle, à cassure imparfaitement conchoïdale. Il a été découvert dans une couche de lignite, à Bovey, dans le comté de Devon, en Angleterre. C'est une substance terreuse extérieurement, mais sa cassure présente un éclat résineux. Cette résine est très-fragile, et sa densité est égale à 1,133. On a trouvé au cap Sable, en Amérique, un minéral tout à fait analogue à l'*edharz* de Bovey.

EDHEM-PACHA, homme d'Etat ottoman, né vers 1820. Amené en France en 1831 par M. Amédée Jaubert avec quatre autres de ses jeunes compatriotes, il fit ses études à l'institution Barbet, à Paris, fréquenta pendant trois ans, comme externe, l'Ecole des mines (1835-38), et, pour perfectionner ses connaissances en exploitation minière, il parcourut diverses parties de la France, de la Suisse et de l'Allemagne. De retour en Turquie, il entra en qualité de capitaine dans l'état-major de l'armée, fut chargé de la direction d'importants travaux topographiques, parvint rapidement au grade de colonel, fit partie du conseil des mines lors de sa formation, et devint aide de camp du sultan en 1849. La faveur dont il jouit auprès d'Abdul-Medjid lui valut d'être nommé successivement général de brigade, général de division, chef de la maison militaire du sultan, et d'accompagner ce prince en Asie Mineure en 1850. Ce fut lui qui reçut, en 1854, la mission de porter à Belgrade, au prince Alexandre Karageorgewitch, le hatti-chérif qui confirmait les libertés de la Serbie. Après une courte disgrâce, dont la cause est inconnue (1856), Edhem-Pacha devint membre du conseil du Tanzimat et reçut ensuite le portefeuille des affaires étrangères, grâce à la protection de Reschid-Pacha, dont il appuya la politique (1857); mais l'année suivante, ce personnage étant mort, Edhem dut sortir du ministère et rester éloigné du pouvoir.

ÉDHÉMITE s. m. (é-dé-mi-te). Hist. relig. Ermite persan, de la religion musulmane. Cette secte fut établie par Ibrahim Edhem.

ÉDICTAL, ALE adj. (édi-ktal, a-le — du lat. *edictum*, édit). Qui appartient aux édits, aux ordonnances : *La forme* ÉDICTALE.

ÉDICTANT (é-di-ktan) part. prés. du v. Edicter : *Un code de sang* ÉDICTANT *la peine de mort pour les délits religieux réussit à s'établir chez les juifs.* (Renan.)

ÉDICTÉ, ÉE (é-di-kté) part. passé du v. Edicter : *Lois* ÉDICTÉES.

ÉDICTER v. a. ou tr. (é-di-kté — du lat. *edictum*, édit). Publier sous forme d'édit : EDICTER *des lois. L'opposition ne croit pas qu'il suffise de nommer des commissions, d'*ÉDICTER *des projets pour donner satisfaction à des besoins, à des vœux populaires.* (Havin.)

ÉDICULE s. m. (é-di-ku-le — lat. *ediculum*, même sens). Antiq. Petit édifice; représentation réduite d'un édifice, d'un monument. *Anchise a été représenté deux fois dans la table iliaque : la première, il est porté sur les épaules de son père; la deuxième, il tient la boîte, en forme d'*ÉDICULE, *qui renferme les pénates, et entre dans le vaisseau.* (Val. Parisot.)

ÉDIFIANT (é-di-fi-an) part. prés. du v. Edifier : *Une conduite* ÉDIFIANT *tout le monde.*

ÉDIFIANT, ANTE adj. (é-di-fi-an, an-te — rad. *édifier*). Qui édifie, qui porte à la piété, à la vertu par l'exemple ou par les discours : *Une jeune personne* ÉDIFIANTE. *Cela est* ÉDIFIANT. *Il mène une vie, il a une conduite très-*ÉDIFIANTE. *C'est un livre* ÉDIFIANT. *Il a fait un sermon* ÉDIFIANT. *Il prêche d'une manière très-*ÉDIFIANTE. (Acad.) *La mythologie devint une série de biographies où, sous des rubriques consacrées, on contait la vie peu* ÉDIFIANTE *de Mercure, les légèretés de Vénus, les scènes de ménage de Jupiter et de Junon.* (Renan.)

— **Antonyme.** Scandaleux.

ÉDIFICATEUR s. m. (é-di-fi-ka-teur — lat. *ædificator*, d'*ædificare*, construire). Celui qui élève, qui construit un édifice : *Nous autres beaux esprits, nous ne sommes pas grands* ÉDIFICATEURS. (Voiture.) ‖ Inus.

ÉDIFICATION s. f. (é-di-fi-ka-si-on — lat. *ædificatio*, même sens). Action de bâtir : *L'*ÉDIFICATION *d'un monument. L'*ÉDIFICATION *des pyramides. L'*ÉDIFICATION *du temple de Jérusalem fut réservée à Salomon.* (Acad.)

— Fig. Sentiments de piété ou de vertu que l'on inspire par l'exemple ou par les discours : *Mener une vie pleine d'*ÉDIFICATION. *Faire les choses pour la gloire de Dieu et pour l'*ÉDIFICATION *du prochain.* (Acad.) *Au lieu de la dispute, les âmes tendres et pacifiques emploient l'insinuation, la patience et l'*ÉDIFICATION. (Fén.) *Chacune des paroles d'un vrai prêtre du Seigneur est une véritable* ÉDIFICATION. (D. Baron.) *La peinture d'un fils soumis et respectueux est d'un bon exemple qui sert à l'*ÉDIFICATION. (St-Marc Gir.)

— Par ext. Instruction, action d'éclairer, de fixer sur un point : *Vous saurez, pour votre* ÉDIFICATION, *que la guerre est déclarée. Je vais, pour l'*ÉDIFICATION *du public, rassembler, preuves en main, quelques tours de passe-passe qui ont illustré en dernier lieu la littérature.* (Volt.)

— **Antonymes.** Scandale, mauvais exemple.

ÉDIFICE s. m. (é-di-fi-se — lat. *ædificium*; de *ædes*, construction, et de *facere*, faire). Bâtiment en général, mais plus spécialement grand bâtiment, construction monumentale : *Grand, superbe* ÉDIFICE. *Elever, construire un* ÉDIFICE. *Les* ÉDIFICES *modernes se taisent, mais les ruines parlent.* (B. Const.) *Ce qu'il faut admirer dans ces* ÉDIFICES *de la Grèce, c'est le fini de toutes les parties.* (Chateaub.) *Les Juifs avaient le goût du sombre et du grand dans leurs* ÉDIFICES, *comme les Egyptiens.* (Chateaub.) *Chaque* ÉDIFICE *a son site propre d'où dépend sa beauté pittoresque.* (Lamenn.) *Un* ÉDIFICE *utile, c'est un* ÉDIFICE *parfaitement approprié à sa destination.* (Mérimée.) *Tous les* ÉDIFICES *de Londres semblent avoir été grillés par le feu et la fumée.* (Dupin.) *Londres est moins une ville qu'une agglomération de maisons et d'*ÉDIFICES. (E. Texier.) *Les Juifs, n'ayant pas d'architecture propre, n'ont jamais tenu à donner à leurs* ÉDIFICES *un style original.* (Renan.)

— Par ext. Assemblage formé par la réunion de plusieurs choses disposées avec un certain art : *L'*ÉDIFICE *d'une chevelure. Souffler sur le frêle* ÉDIFICE *qu'un enfant a élevé avec des cartes.*

> Les Grecs courbent des ais avec art enchâssés,
> D'un cheval monstrueux en forment l'*édifice*.
>
> DELILLE.

> C'est pour eux qu'elle étale et l'or et le brocart,
> . . . .
> Et qu'une main savante, avec tant d'artifice,
> Bâtit de ses cheveux le galant *édifice*.
>
> BOILEAU.

— Pop. Corps humain : *Ebranler, secouer l'*ÉDIFICE.

— Fig. Tout résultant d'un ensemble de combinaisons; institution : *L'*ÉDIFICE *féodal. L'*ÉDIFICE *social. Un seul échec renversa tout l'*ÉDIFICE *de sa fortune.* (Acad.) *Dieu a établi son église comme un* ÉDIFICE *sacré.* (Boss.) *Qu'est-ce que l'homme? Un reste de lui-même, un* ÉDIFICE *qui conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de sa première forme.* (Boss.) *La cour est un* ÉDIFICE *de marbre; les gens y sont polis, mais fort durs.* (La Bruy.) *L'homme compose son bonheur de trop de matériaux incohérents pour qu'il puisse en construire un* ÉDIFICE *durable. Depuis dix ans nous n'avons fait que des ruines; il faut fonder enfin un* ÉDIFICE *pour nous établir dedans et y vivre.* (Le premier Consul.) *Trois vérités forment la base de l'*ÉDIFICE *social : la vérité religieuse, la vérité philosophique, la vérité politique.* (Chateaub.) *La vérité renversera toujours l'*ÉDIFICE *de l'erreur et du mensonge.* (Chateaub.) *La science humaine est un* ÉDIFICE *dont la masse entière manque de fondement.* (C. de Rémusat.) *La valeur est la pierre angulaire de l'*ÉDIFICE *économique.* (Proudh.) *L'échafaud est le seul* ÉDIFICE *que les révolutions ne démolissent pas.* (V. Hugo.) *Nous fonderons un* ÉDIFICE *capable de supporter plus tard une plus grande liberté.* (Napoléon III.) *Notre* ÉDIFICE *politique ressemble à un immense bâtiment composé de plusieurs étages, où l'architecte n'aurait oublié qu'une chose : l'escalier.* (E. de Gir.) *Sans le droit divin, la légitimité est un* ÉDIFICE *sans base.* (E. de Gir.) *Le ciment des* ÉDIFICES *religieux se durcit en vieillissant.* (Renan.) *L'*ÉDIFICE *du christianisme porte sur un double fondement, les faits et les dogmes.* (A. Peyrat.) *Un* ÉDIFICE *de paix intérieure ne s'achève pas en un jour.* (E. About.)

> C'est vous qui, par mes mains, fondiez sur la justice
> De notre liberté l'éternel *édifice*.
>
> VOLTAIRE.

— Anc. cout. *Edifice abloquié et solivé*, Dans l'ancienne coutume d'Amiens, Maison de bois construite sur un soubassement de pierre ou de brique.

— **Epithètes.** Solide, stable, durable, inébranlable, éternel, gothique, vieil, ancien, antique, moderne, élégant, charmant, gracieux, coquet, pompeux, somptueux, magnifique, admirable, superbe, grandiose, majestueux, orgueilleux, vaste, immense, gigantesque, monstrueux, énorme, informe, lourd, écrasé, mesquin, frêle, fragile, chancelant, renversé, ruiné, élevé, réparé, restauré.

— **Allus. polit. Couronnement de l'édifice,** Phrase, restée fameuse, de Napoléon III. Elle se trouve dans un décret du 24 novembre 1860, et est rappelée dans la lettre au ministre d'Etat du 19 janvier 1867, où l'empereur reconnaît la nécessité de réformes libérales, dont le ministère du 2 janvier 1870 est peut-être un commencement de réalisation (10 février 1870). V. COURONNEMENT.

Édifices (LES) de Procope, description des principaux monuments bâtis et des villes fortifiées sous le règne de l'empereur Justinien (527-565). Cet ouvrage fut composé probablement vers 555 par cet historien fameux qui, après avoir célébré la gloire des armes et celle des édifices, et épuisé pour ces deux sujets toutes les formules de l'admiration officielle, devait, changeant de ton après la mort de Justinien, nous montrer dans ses célèbres *Histoires secrètes* toutes les ignominies ténébreuses du palais impérial et nous conduire dans les égouts après nous avoir promené sous les portiques; homme de génie qui sut satisfaire en temps et lieu et tour à tour les exigences de son ambition et celles de sa conscience, et qui sembla créé pour montrer aux princes combien sont sincères et définitives les louanges que l'histoire vénale leur fait payer fort cher. L'ouvrage des *Edifices* se partage en six livres. Le premier traite des édifices de Constantinople, le second comprend la Mésopotamie et la Syrie, le troisième l'Arménie et l'Euxin, le quatrième l'Europe, le cinquième l'Asie Mineure et la Palestine, le sixième l'Egypte et l'Afrique. « L'Italie, dit Gibbon, a été oubliée par l'empereur ou par l'historien. » C'est par l'historien, sans doute, car Ravenne est toute remplie des œuvres de l'art byzantin de cette époque. Procope avait fort bien choisi son sujet pour louer le plus célèbre des empereurs byzantins; Justinien fut grand bâtisseur, en effet, et cet exemple, à ajouter aux autres, prouve que la beauté des édifices ne fait pas toujours la gloire d'un pays, que les murs des forteresses ne suffisent pas à garder son indépendance, et que la splendeur des dômes et la hauteur des tours ne sauvent pas de la honte ou de la ruine un peuple asservi. Procope nous apprend que Justinien fit semer de places fortes tout le cours du Danube, que partout des enceintes d'épaisses murailles furent disposées dans la Mésie et la Dacie pour abriter les habitants contre les incursions des sauvages Bulgares, Slaves et Avares. Cela n'empêcha pas ces provinces d'être vingt fois saccagées par les hordes des Barbares; et les murs de Constantinople faillirent même ne pas protéger la grande cité contre la terrible attaque de Zabergan. Les fortifications de la Syrie ne sauvèrent pas non plus le pays des ravages de Chosroës. Toute cette grande prospérité n'était qu'apparente; cette force n'était qu'un fantôme. Les arts, il est vrai, prêtaient leur éclat à ce siècle; la religion surtout bénéficiait de leurs progrès. Justinien fit construire vingt-cinq églises à Constantinople seulement. La plus célèbre est celle de Sainte-Sophie, dont Procope a laissé une intéressante description. Déjà cette église avait été brûlée deux fois quand Justinien chargea l'architecte Anthemius de la reconstruire. Son plan hardi et absolument nouveau excita l'admiration universelle et fut bientôt imité dans tout l'Orient.

La croix grecque inscrite dans un rectangle et surmontée à son centre d'une large coupole, tel était ce plan. Dix mille ouvriers y travaillaient sans cesse; Justinien venait tous les jours presser leur zèle. Elle fut achevée au bout de six années, après avoir coûté vingt-cinq millions à peu près de notre monnaie. A l'intérieur, l'ornementation était éblouissante : l'or des mosaïques, l'éclat du porphyre, la richesse des marbres de toute couleur, frappaient de stupéfaction, dit Procope, tous les visiteurs, qui ouvraient de grands yeux. Les murs étaient de brique, revêtus de marbre ou d'or dans toute leur hauteur; et le grand édifice qui devait subir de si étranges vicissitudes était bien alors l'emblème de cet empire d'Orient qui cachait sous des dehors pompeux une incurable faiblesse.

Édifices publics (TRAITÉ DES), par M. Th. Ducrocq, professeur de droit administratif à Poitiers. Sous ce titre, M. Ducrocq traite une des questions les plus controversées du droit public. De longues études spéciales et de remarquables travaux, parmi lesquels il faut citer son *Cours de droit administratif*, avaient depuis longtemps préparé M. Ducrocq à l'examen de cette matière si riche, le domaine public et le domaine privé de l'État. La distinction entre les biens du domaine public et les biens qui sont dans le patrimoine de la nation ne repose pas encore sur un critérium certain. Il y a des immeubles d'une grande importance dont le classement est douteux. La classification des biens a cependant un intérêt pratique considérable, puisqu'elle domine les questions d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité. Les immeubles dont la propriété est en discussion sont, par exemple, les hôtels des ministères, les bâtiments préfectoraux, les hôtels de ville, les mairies, les tribunaux, etc. M. Ducrocq entre dans la discussion par une analyse très-exacte et très-rigoureuse des art. 538 et 540 du code Napoléon. Il cherche dans leurs dispositions les caractères spéciaux de la domanialité publique ou privée, et il arrive à cette conclusion, qu'en principe le domaine public ne comprend que les biens livrés, par leur nature et leur état actuel, à la libre jouissance des particuliers, tels que routes, jardins publics, etc., et, en règle générale, les portions non bâties du territoire. Quant à l'exception que consacre l'art. 540 du code Napoléon en faveur des casernes bâties dans les forts, le motif qui les rend inaliénables et imprescriptibles est tellement grave et domine tellement toutes les questions de droit commun (la sécurité de l'Etat), que c'est le cas ou jamais de se rappeler que les exceptions sont de droit étroit. M. Ducrocq ajoute même que les immeubles bâtis peuvent, à la rigueur, n'être pas considérés comme faisant partie du domaine public, par cette double raison qu'ils ne servent pas directement à l'usage de tous et qu'ils pourraient, sans changer d'usage, faire partie du patrimoine d'un particulier; par exemple, les casernes de gendarmerie, certaines halles ou marchés qui, tout en étant exclusivement consacrés à un service public, sont cependant souvent des propriétés particulières. La deuxième partie de l'ouvrage de M. Ducrocq a trait au mode d'aliénation de certains biens domaniaux. Suivant une loi récente (1864), les biens du domaine privé peuvent être vendus aux enchères publiques en raison de la garantie qu'offre la publicité de cette forme de vente. Il ne faut cependant pas que l'estimation excède un million de francs, auquel cas une loi devient nécessaire pour autoriser l'aliénation. L'auteur passe en revue les lois spéciales qui permettent la vente de certains biens, tels que lais et relais de la mer, terrains retranchés de la voie publique par suite d'alignement, successions en déshérence, etc. L'honorable professeur émet une théorie assez discutable à propos des lois d'expropriation, à savoir que l'expropriation pour cause d'utilité publique peut être appliquée pour enrichir non-seulement le domaine public, mais encore le domaine privé de l'Etat. Ce système repose sur le refus de notre auteur de voir dans les terrains bâtis des biens du domaine public. Pour étayer cette première théorie, déjà sujette à controverse, il est obligé d'en édifier une seconde très-sujette elle-même à discussion. La troisième partie comprend le développement et l'étude de deux questions fort intéressantes : le partage des communaux entre les habitants de la commune ou de la section de commune à laquelle ils appartiennent, et le partage des communaux indivis entre plusieurs communes ou sections de communes. Dans le premier cas, M. Ducrocq regarde le partage comme impossible aux termes de la loi actuelle, et demande à cet égard une modification dans la législation. Pour la solution de la seconde question, tout en admettant la légalité du partage, il se trouve en désaccord avec un savant jurisconsulte, M. Aucoc, maître des requêtes au conseil d'Etat, qui, s'appuyant sur les art. 815 et suivants du code Napoléon, déclare que, nul n'étant obligé de rester dans l'indivision, une commune peut s'adresser aux tribunaux ordinaires pour faire prononcer le partage; tandis que M. Ducrocq avance qu'une telle instance est du ressort de l'administration, par cette raison que, le partage étant subordonné à l'autorisation d'un des organes du pouvoir central, il ne comprend pas que la *justice* puisse ordonner ce que l'administration supérieure a le droit de défendre. Ce serait, suivant l'auteur, un conflit d'autorité que la loi prend soin d'éviter. Cette théorie n'est guère admissible. Il est facile de répondre à M. Ducrocq que, pour toutes les contestations qui amènent les communes devant nos tribunaux, une autorisation préalable est nécessaire; que pour les actions correctionnelles dirigées contre un délégué de l'administration, et qui sont du ressort de nos tribunaux correctionnels, une autorisation est également nécessaire; et que, cependant, la décision sur le fond du procès appartient aux tribunaux; que cette autorisation est une simple formalité qui a surtout pour but d'empêcher que la malveillance entrave la marche de l'administration; mais qu'il n'est jamais venu à l'idée de personne d'affirmer que l'action d'un particulier contre un maire ou un préfet fût de la compétence du conseil d'Etat, parce que notre loi constitutionnelle exige l'autorisation de cette haute assemblée pour poursuivre un préfet ou un maire. M. Ducrocq est de l'école de ces esprits hardis qui ne reculent devant aucun problème, et c'est une qualité qu'il faut admirer chez un écrivain. Passionné pour la vérité, il peut faire fausse route, mais la loyauté de sa discussion, l'ardeur qu'il déploie dans l'étude de chaque système, de chaque théorie, lui concilient jusqu'à ses adversaires. Il faut ajouter que rarement l'honorable jurisconsulte s'éloigne des idées qui sont, de nos jours, les bases du droit administratif.

Édifices religieux de la vieille Genève (1864). Ce volume de théologie locale est une des plus savantes monographies que la Société genevoise d'histoire et d'archéologie ait provoquées. C'est l'étude très-approfondie, au point de vue historique, artistique et religieux, des grandes églises de Genève, auxquelles se rattachent tant de souvenirs d'une importance capitale pour l'histoire de la Réforme. Ce grand travail, que nous ne saurions analyser, mais qui méritait une mention, est dû à la plume de M. le pasteur Archinard, mort à la fin de l'année 1869, et auteur de nombreux écrits théologiques.

ÉDIFIÉ, ÉE (é-di-fi-é) part. passé du v. Edifier. Construit, bâti, élevé : *Temples* ÉDIFIÉS. *Cette église est enfin* ÉDIFIÉE. *Il n'y a encore d'*ÉDIFIÉ *que le rez-de-chaussée et le premier étage.* (V. Hugo.)

— Fig. Touché, gagné au bien : *Il s'en retourna* ÉDIFIÉ *du sermon. N'êtes-vous pas* ÉDIFIÉ *de sa conduite?*

> Je suis *édifié* de votre affection.
>
> MOLIÈRE.

— Particulièrem. Instruit, renseigné : *Je suis* ÉDIFIÉ *sur la valeur de vos serments.*

— *Mal édifié, peu édifié*, Scandalisé : *Vous êtes* MAL ÉDIFIÉ *de mon estime pour l'éloquence.* (Fén.)

> Et je sors de chez vous fort *mal édifiée*.
>
> MOLIÈRE.

ÉDIFIEMENT s. m. (é-di-fi-man — rad. *édifier*). Ancienne forme du mot ÉDIFICATION, au propre et au figuré.

ÉDIFIER v. a. ou tr. (é-di-fi-é — lat. *ædificare*; de *ædes*, édifice, et *facere*, faire. Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. plur. de l'imp. de l'indic. et du prés. du subj. : *Nous édifiions, que vous édifiiez*). Bâtir, élever, construire; ne se dit que d'une construction monumentale : EDIFIER *un temple, un palais. Salomon* ÉDIFIA *le temple de Jérusalem. Quand l'heure fut venue, Rome apparut; César passa le Rhin; Drusus* ÉDIFIA *ses cinquante citadelles.* (V. Hugo.)

> L'Egypte *édifia* de merveilleux colosses,
> Et devant ces débris nous demeurons béants.
>
> BARTHÉLEMY.

— Par ext. Combiner, fonder, établir, arranger, produire par son art : EDIFIER *une société. Nous brûlons du désir d'approfondir tout et d'*ÉDIFIER *une tour qui s'élève jusqu'à l'infini; mais tout notre* ÉDIFICE *craque et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes.* (Pasc.) *L'or n'*ÉDIFIE *pas l'Eglise, mais la détruit.* (Clément XIV.) *Tout système s'écroule à mesure qu'on l'*ÉDIFIE, *s'il ne porte sur la base inébranlable des faits et de l'expérience.* (Helvét.) *Il faut une méthode pour* ÉDIFIER *une science.* (E. Alaux.) *Détruire une erreur, c'est* ÉDIFIER *la vérité contraire.* (F. Bastiat.)

— Fig. Porter à la piété, à la vertu, par des exemples ou par des discours : EDIFIER *son prochain.* EDIFIER *tout le monde par son exemple. La lecture de ce livre m'*ÉDIFIE *beaucoup. Ce prédicateur* A ÉDIFIÉ *tout l'auditoire. Quand on agit suivant une charité générale, on est généralement aimé, et l'on* ÉDIFIE *tout le monde.* (Fén.)

> Ces animaux vivaient entre eux comme cousins.
> Cette union si douce et presque fraternelle
> *Edifiait* tous les voisins.
>
> LA FONTAINE.

— Particulièrem. Instruire, renseigner sur certaines choses : *Cette explication m'*A *tout à fait* ÉDIFIÉ *sur ses intentions.*

— Absol. Dans les divers sens qui précèdent : *Vous êtes envoyé pour* ÉDIFIER *et non pas pour détruire. La vertu* ÉDIFIE *et ne peut même agir sans* ÉDIFIER. (J. de Maistre.) *Le temps a deux pouvoirs : d'une main il renverse, de l'autre il* ÉDIFIE. (Chateaub.) *Une assemblée peut détruire, elle peut contrôler, mais elle ne saurait* ÉDIFIER. (E. de Gir.)

S'édifier v. pr. Etre édifié, construit : *Ce palais* S'ÉDIFIE *bien lentement.*

— Fig. Etre touché, porté au bien par le bon exemple ou les sages discours : *Aller au sermon pour* S'ÉDIFIER. *La jeunesse doit* S'ÉDIFIER *par de bonnes lectures.* ÉDIFIONS-NOUS *de ce qui fait le scandale des autres.* (Volt.)

— Réciproq. Se porter l'un l'autre à la piété ou à la vertu : *Les premiers chrétiens* S'ÉDIFIAIENT *les uns les autres dans les agapes.*

— Particulièrem. Se renseigner, s'éclairer, sortir de doute : *Je veux* M'ÉDIFIER *sur ce qu'il sait faire.*

— **Syn. Edifier, bâtir, construire.** V. BÂTIR.

— **Antonymes.** Scandaliser, démoraliser, corrompre, perdre, pervertir.

EDILBURGE ou **AUBIERGE** (sainte), née en Angleterre, morte à Farmoutiers en 695. Elle vint en France avec sainte Artongathe, et fut nommée abbesse de Marmoutiers en 655. Son corps, exhumé en 702, fut trouvé dans un parfait état de conservation. Sa mémoire est honorée le 7 juillet.

ÉDILE s. m. (é-di-le — du lat. *ædilis*, édile; de *ædes*, bâtiment, maison, demeure. Suivant Rossbach, ce ne serait que par une extension de sens que le mot *ædes* aurait signifié maison; il aurait eu primitivement le sens de foyer, et serait ainsi allié au grec *aithô*, brûler, au sanscrit *idh*, *indh*, d'où, entre autres dérivés, *êdha*, bois à brûler, *êdhata*, feu, *aidh*, *aidha*, flamme, etc. Comparez l'anglo-saxon *ad*, bûcher, l'ancien allemand *eit*, bûcher et feu, *eitjan*, cuire, etc. Cette conjecture est appuyée par l'irlandais, où l'un des noms de la maison, *aidhe*, comme *ædes*, semble se rattacher à celui de feu, *ædh*, en cymrique *aidd*, chaleur). Hist. rom. Nom donné à quatre magistrats qui étaient chargés de l'inspection des édifices, de la direction des jeux publics et du soin d'approvisionner la ville : *Les* ÉDILES *furent supprimés par Constantin.*

> Les deux chaises d'ivoire ont reçu les *édiles*.
>
> V. HUGO.

‖ *Ediles plébéiens*, Les deux premiers édiles établis en même temps que les tribuns, et qui étaient pris dans la classe des plébéiens. ‖ *Ediles curules* ou *patriciens*, Titre donné à deux édiles qui furent adjoints aux précédents, dont ils partageaient les fonctions, mais qui appartenaient à la classe des patriciens et siégeaient sur des chaises curules. ‖ *Ediles céréales*, Deux édiles créés par Jules César, et dont la charge était de veiller à l'approvisionnement de la ville. On les nommait aussi PETITS ÉDILES.

— Par ext. Magistrat municipal d'une grande ville : *Nos* ÉDILES *ont pris à tâche de reconstruire Paris. Le peuple a été frappé de la magnificence ou des richesses d'un citoyen; cela suffit pour qu'il puisse choisir un* ÉDILE. (Montesq.)

— Par anal. A été dit d'un animal qui dirige les travaux d'un certain nombre d'autres animaux de son espèce : *Les castors ont un gouvernement régulier; des* ÉDILES *sont choisis pour veiller à la police de la république.* (Chateaub.)

— **Encycl.** L'édilité fut, dans l'origine, une magistrature plébéienne, subordonnée hiérarchiquement à celle des tribuns du peuple, et chargée par délégation de quelques-unes des attributions inférieures du tribunat, qui était la grande magistrature populaire. Dans l'échelle des pouvoirs, l'*édile* plébéien était au tribun ce que le questeur du trésor public était vis-à-vis des consuls, un auxiliaire substitué à son chef hiérarchique pour quelques branches subalternes de l'administration. Les *édiles* plébéiens, dont la création remonte aux premiers temps de la république romaine et a précédé certainement la promulgation de la loi des Douze Tables (an 303 de Rome), les *édiles* plébéiens, disons-nous, étaient préposés à la police, spécialement à la police de voirie. Ils pourvoyaient à la salubrité ainsi qu'à la liberté des voies publiques, à la garde et à l'entretien des édifices. La police des marchés, l'inspection des denrées, la vérification de l'exactitude des poids et mesures, ainsi que la répression des contraventions aux règlements concernant ces matières, formaient une importante partie de leurs attributions.

Le IVe siècle de Rome fut l'époque du dédoublement des pouvoirs publics. Les magistratures se multiplient et leurs attributions se définissent; la censure est créée en 311, la préture en 387. C'est à la même date que l'on fait généralement remonter la création d'une nouvelle édilité, dite édilité majeure ou curule, accessible aux seuls patriciens. Les *édiles* curules ne laissèrent à l'édilité plébéienne que les détails de la police urbaine et de la police des marchés. L'administration concernant les grandes voies de communication, la construction ou la réparation des aqueducs, des amphithéâtres, etc., ainsi que les approvisionnements publics, leur fut ex-